



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4580

Groupe scolaire Duvivier Cronstadt -Acquisition et construction - opération n°07168001 -  
146 avenue Berthelot 69007 Lyon - Lancement des travaux relatifs à la déconstruction du  
bâtiment, lancement des études de construction et affectation complémentaire d'une partie de  
l'autorisation de programme 2015-1, programme 00006

Direction de la Construction

**Rapporteur :** Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN,  
M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme  
REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M.  
CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M.  
LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M.  
MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT,  
M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme  
FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme  
SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M.  
GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme  
PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme  
LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI  
(pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/4580 - GROUPE SCOLAIRE DUVIVIER CRONSTADT -  
ACQUISITION ET CONSTRUCTION - OPERATION  
N°07168001 - 146 AVENUE BERTHELOT 69007 LYON -  
LANCEMENT DES TRAVAUX RELATIFS A LA  
DECONSTRUCTION DU BATIMENT, LANCEMENT DES  
ETUDES DE CONSTRUCTION ET AFFECTATION  
COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION  
DE PROGRAMME 2015-1, PROGRAMME 00006  
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2014/10 du 25 avril 2014, vous avez élu les membres de la Commission d'appel d'offres permanente de la Ville de Lyon.

La croissance démographique du secteur de Lyon 7<sup>e</sup> près de l'avenue Berthelot nécessite la construction d'un groupe scolaire de 19 classes.

Par délibération n°2017/2806 du 27 mars 2017, vous avez approuvé l'acquisition à titre onéreux du tènement immobilier bâti situé impasse des Chalets auprès des époux Dumora, en vue de la construction d'un groupe scolaire. Ce tènement d'une superficie de 3 515 m<sup>2</sup> est donc désormais propriété Ville de Lyon.

Par délibération n°2018/4030 du 2 juillet 2018, vous avez approuvé le lancement des études préalables diagnostics et autres prestations nécessaires afin de préparer la démolition des bâtiments existants sur le tènement précité et la construction du groupe scolaire (sondages et études de sol, de pollution, diagnostics et travaux divers, prestations intellectuelles diverses), pour un montant de 500 000 € TTC.

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006.

Il convient aujourd'hui de lancer les travaux de démolition des bâtiments existants (préalablement à la construction du groupe scolaire), estimés à 1 000 000 € TTC, ainsi que les études (dont les études de maîtrise d'œuvre) et autres prestations, estimées à 1 500 000 € TTC, soit un montant total de 2 500 000 € TTC à financer par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006.

L'opération est aujourd'hui estimée à 18 446 700 € TTC (valeur mai 2018), dont 400 000 € TTC pour le mobilier, foncier compris pour un montant de 446 700 €, hors assurances, hors découverte éventuelle d'amiante. Ce montant sera précisé à l'issue des études d'avant-projet définitif (APD).

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et de protection de la santé (SPS), de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2014/10 du 25 avril 2014, n°2017/2806 du 27 mars 2017, n°2018/4030 du 2 juillet 2018 et n°2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 7<sup>e</sup> arrondissement** ;

Oùï l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

### **DELIBERE**

1 - Le lancement des travaux de démolition des bâtiments existants (préalablement à la construction du groupe scolaire), ainsi que les études (dont les études de maîtrise d'œuvre) et autres prestations nécessaires à l'opération n° 07168001 « Groupe scolaire Duvivier Cronstadt – Acquisition et construction», est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, opération n° 07168001, AP n° 2015-1, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- Réalisé antérieur :	528 590 €;
- 2019 :	1 500 000 € ;
- 2020 :	750 000 € ;
- 2021 :	668 100 €.

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY